

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Catégorie :

Section :

Année :

Intitulé de l'UE :

Langue(s) d'enseignement :

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse

CP Ville

TEL.

Mail

Nombre d'heures de cours : Nombre de crédits :

Niveau du cycle : et période :

Position dans le cursus :

Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

L'unité d'enseignement « Activités d'Intégration Professionnelle 2 » permet aux étudiants d'acquérir les² compétences décrétales suivantes :

- mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires (axe acteur social) ;
- maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique (axe maître instruit) ;
- développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la profession (axe personne) ;
- concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer, les réguler (axe praticien) ;
- travailler en équipe au sein de l'école (axe personne) ;
- faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde culturel (axe maître instruit) ;
- porter un regard réflexif sur la pratique d'enseignement, voire sur sa pratique (axe pédagogue) ;
- maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique (axe maître instruit).

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis :

Corequis :

Autres connaissances ou compétences prérequis :

- avoir une maîtrise suffisante de la langue française écrite et orale;
- intégrer l'ensemble des acquis des ateliers de formation professionnelle des cours et des stages antérieurs;
- mobiliser sa curiosité et ses acquis précédents;
- maîtriser les bases de la méthodologie spécifique à son milieu/niveau d'enseignement;
- faire preuve d'une capacité d'auto-évaluation

Description des objectifs et des contenus de l'UE :

L'objectif des ateliers de formation professionnelle est de développer tout ou partie des compétences précitées. Les « Ateliers de formation professionnelle 2 » seront centrés sur la situation pédagogique.

L'étudiant réfléchira sur sa pratique.

Il apprendra à construire des situations pédagogiques en faisant preuve d'ingéniosité pédagogique.

Il préparera et gèrera des situations diversifiées (projets, regroupements, ...)

Il sera invité à prendre du recul pour analyser son action pédagogique.

À travers ces différents aspects, il sera amené à réfléchir sur SA pratique.

L'objectif des « Stages pédagogiques 2 » est de développer tout ou partie des compétences précitées.

Les conditions de réalisation des stages pédagogiques sont reprises dans le document « Consignes de stage » disponible sur iCampus ainsi que dans le REE.

Les stages visent à développer l'articulation entre les compétences professionnelles et les contenus abordés durant la formation.

L'étudiant sera amené à développer sa capacité à concevoir et à mettre en œuvre des séquences pédagogiques ciblant des objectifs pédagogiques précis et utilisant une méthodologie spécifique.

Le cours de "Maîtrise orale et écrite de la langue française 3" constitue l'approfondissement des cours de "Maîtrise orale et écrite de la langue française 1" et "Maîtrise orale et écrite de la langue française 2".

Il développera la compréhension (sur base de lectures d'articles entre autres), la capacité d'analyse, de synthèse, d'argumentation, ... ainsi que la capacité à formuler sa pensée, à rédiger une analyse, à présenter un travail face à un groupe.

Pour l'activité d'enseignement intitulée "Complément de formation 1":

- découvrir d'un nouvel environnement pédagogique ou autre;
- découvrir de nouvelles approches applicables ou transférables dans l'enseignement ou dans son développement personnel;

approcher d'autres aspects du métier d'enseignant;

...

L'activité "Complément de formation 1" propose aux étudiants un ensemble d'activités variant en fonction des projets mis en œuvre dans ce cadre

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

L'activité d'enseignement "Ateliers de formation professionnelle 2" est assurée par des Maîtres assistants pédagogues, des Maîtres assistants didacticiens et des Maîtres de formation pratique. Les enseignants sont amenés à intervenir tantôt séparément, tantôt par équipe de deux ou de trois.

L'activité d'enseignement "Stages pédagogiques 2" s'effectue sur le terrain dans une école de stage sous la supervision permanente d'un enseignant maître de stage et ponctuelle des enseignants de la HEFF.

Dans le cadre de l'activité d'enseignement "Maîtrise orale et écrite de la langue française 3", les étudiants poursuivront l'élaboration du portfolio culturel ébauché pour l'activité d'apprentissage MLF1.

Lors de l'examen, l'emploi d'outils (dictionnaire, grammaire, ...) ne sera pas autorisé.

L'activité d'enseignement "Complément de formation 1" confronte l'étudiant à de nouvelles approches pédagogiques ou autres lors d'un stage actif ou d'activités ponctuelles (participation active, implication personnelle, intervenants extérieurs, visites, voyage, ...)

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

L'activité d'enseignement "Ateliers de formation professionnelle 2" donne lieu à une évaluation certificative en fin d'année établie collégalement. Durant l'année, l'évaluation sera essentiellement formative, c'est-à-dire diagnostique, régulatrice et personnalisée.

L'activité d'enseignement "Stages pédagogiques 2" est basée sur les qualités pédagogiques et relationnelles, les qualités des prestations pratiques, les recherches scientifiques et didactiques, la maîtrise des savoirs, l'adéquation entre comportement/tenue vestimentaire/attitude et les exigences de la profession. La tenue des fardes de stage est obligatoire (voir contrat didactique) et évaluée. Elle est également établie collégalement.

L'activité d'enseignement "Maîtrise orale et écrite de la langue française 3" est évaluée par écrit et oralement (travaux et/ou examen).

L'activité d'enseignement "Complément de formation 1" est une activité non-évaluée mais pour laquelle la présence est requise.

Pondération :

Stages pédagogiques 2 : 8 ECTS

Ateliers de formation professionnelle 2 : 7 ECTS

Complément de formation 1 : 1 ECTS

Maîtrise orale et écrite de la langue française 3 : ECTS

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

En Ateliers de Formation Professionnelle 2 et Stages pédagogiques 2, l'étudiant aura développé les 6 axes de formation :

- personne
- chercheur
- acteur social
- pédagogue
- praticien
- maître-instruit.

Il sera capable de concevoir des activités et de les présenter devant une classe en tenant compte des apprenants.

En Maîtrise orale et écrite de la langue française 3, l'étudiant sera capable de :

- comprendre des textes ;
- s'exprimer ;
- synthétiser ;
- argumenter.

En Complément de formation 1, l'étudiant sera capable de :

- d'adopter une attitude réflexive face aux informations transmises ou vécues;
- de transférer (appliquer) les connaissances acquises dans sa pratique quotidienne et au niveau de son identité professionnelle.

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoire et ceux suggérés):

Les socles de compétences, FWB, 2013

Compétences terminales, CF

Devenir enseignant, le métier change, la formation aussi, CF

Programmes de la Ville de Bruxelles

Salles D., Éditer un journal en classe, Grenoble, CRDP et Delagrave, 2002.

Blaton Ch. Et Fion M., Écrire un journal en classe de français, Bruxelles, De Boeck & Larcier, Duculot, 1999